



Mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'Eau (2000/60/CE)

Projet de plans de gestion des Districts hydrographiques
en Wallonie

Document d'accompagnement n°2 :

Fiche explicative de la mesure

1460

Direction Générale opérationnelle
"Agriculture, Ressources naturelles & Environnement"



Thème(s) : Hydromorphologie

Sous-thème(s) : Continuité écologique des cours d'eau

Inventaire des obstacles à la libre circulation des poissons

1. Libellé de la mesure

Poursuite des inventaires des obstacles à la libre circulation des poissons sur les cours d'eau non navigables et navigables.

2. Explicatif du libellé

La planification des travaux visant à restaurer la libre circulation des poissons implique comme préalable un inventaire des obstacles à la libre circulation des poissons ainsi qu'une caractérisation de ces obstacles en termes de franchissabilité par le poisson (obstacle mineur, important, majeur, infranchissable). Cette franchissabilité peut, le cas échéant, s'apprécier en fonction de l'espèce de poissons ainsi qu'en fonction de conditions environnementales, saisonnières ou non.

Actuellement, le bassin de la Meuse a été prospecté dans la quasi intégralité (sous-bassin de la Sambre en cours). Il y a lieu d'assurer ce travail d'inventaire dans le bassin hydrographique de l'Escaut.

A cette fin, un premier marché visant à assurer cet inventaire dans le bassin hydrographique de l'Escaut a été lancé pour les sous-bassins hydrographiques de la Dendre, de la Senne ainsi que de la Gette. Ultérieurement, un ou des marchés complémentaires permettront de finaliser cet inventaire pour les sous-bassins hydrographiques de la Haine, de l'Escaut-Lys et de la Dyle.

3. But(s) de la mesure et arguments qualitatifs supportant la mesure

L'inventaire des obstacles à la libre circulation des poissons est le préalable à la restauration de cette libre circulation par des aménagements appropriés. Le maintien et la restauration de cette libre circulation est nécessaire pour garantir la continuité écologique de nos cours d'eau et leur qualité écologique.